

Des caméras et un nouvel éclairage écolo pour Estrébœuf

Grâce aux aides du Département de la Somme, le village d'Estrébœuf va pouvoir changer dès 2021 l'intégralité de son éclairage et mettre en place un réseau de vidéo-protection.



Avec la pose de la première caméra, Jean-Marie Machat, maire d'Estrébœuf, a pu poser le panneau indiquant la présence de la vidéo-protection dans son village, sous les yeux de Stéphane Haussoulier, président du Département de la Somme. (©L'Éclaireur du Vimeu)

Par **Benjamin Radeau**

Publié le 21 Avr 21 à 20:33

En face de l'église d'**Estrébœuf (Somme)**, le maire **Jean-Marie Machat** peut désormais accrocher le panneau indiquant la présence de la vidéo-protection dans son village.

La première caméra, qui filmera la rue du stand de tir et de la mairie, a commencé à être installée le 19 avril 2021.

13 caméras et 91 ampoules LED

Les douze autres, positionnées aux entrées du bourg et à des endroits fréquentés comme la salle polyvalente et le cimetière, seront toutes opérationnelles d'ici six semaines. Alors qu'il n'y en avait aucune précédemment.

Dans le même temps, le conseil municipal va changer l'ensemble de son éclairage public, à Estréboeuf, mais aussi dans ses hameaux de **Drancourt** et **Neuville**. Soit un remplacement des ampoules sur 91 points lumineux.

60 % de subventions

Les élus ont profité, dans les deux cas, de l'opportunité offerte par le **conseil départemental de la Somme**, celle d'une subvention du coût total à 40 %, la **Fédération Départementale de l'Énergie (FDE 80)** prenant en charge 20 % du prix. Ainsi, cet investissement ne se chiffre qu'à 63 992 € pour la municipalité.

« On avait l'intention d'y venir. On pensait faire ça en deux ou trois phases. Mais l'aide du Département a accéléré les choses. Il fallait en profiter. Ça ne durera pas ad vitam aeternam ».

Jean-Marie Machat
Maire d'Estréboeuf

« Cette aide est prévue pour les deux prochaines années, sinon elle ne serait pas incitative », confirme **Stéphane Haussoulier**, président du Département, venu à Estréboeuf car elle est la première collectivité à répondre à la proposition d'aide du Département.



La pose de la première caméra à Estréboeuf a eu lieu dans l'après-midi du 19 avril 2021. (©L'Éclaireur du Vimeu)

L'installation d'ampoules LED a un intérêt écologique et économique évident. Un système permettant d'allumer à 50 % de la puissance maximale sera appliqué la nuit.

Un appui aux entreprises

Au-delà de l'écologie et de la sécurité, ces aides au changement de l'éclairage public et à l'installation de la vidéo-protection ont aussi un autre objectif. « Il faut aussi inciter à la commande publique » avoue Stéphane Haussoulier, président du Département. Un « vrai ballon d'oxygène » confirme Sylvain Gabreau, responsable chez Demouselle, entreprise locale de travaux. « Si on n'avait pas ces opérations-là, ce serait très tendu » avoue-t-il.

Ce qui permettra à la mairie de mettre fin à l'extinction des feux actuellement en vigueur entre 0 h et 6 h. « Même avec ce rallumage, cela représente quand même une économie de 2 110 € et de 548 kg de CO2 par an », note Stéphane Haussoulier.

Enfin, Jean-Marie Machat se réjouit de la « sécurité supplémentaire » offerte par les caméras, même si son village, malgré un cambriolage le 15 mars 2021, n'est pas concerné quotidiennement par l'insécurité.

« C'est aussi un coup de main à la gendarmerie pour leurs enquêtes »

Stéphane Haussoulier

Président du Département de la Somme

Pour rappel, les images sont conservées un mois et consultables par les forces de l'ordre avec accord du procureur de la République.

Au 19 avril 2021, 65 communes samariennes ont déjà reçu ces aides du Département, 19 dossiers sont en cours, et 138 autres ont sollicité des fonds. ●